

F 353

B. 14. 4. JB.

Genève, le 10 septembre 1929.

Confidentielle.

Monsieur le Chargé d'Affaires,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la lettre en date du 6 de ce mois par laquelle vous avez bien voulu me présenter vos suggestions relatives à la négociation et la conclusion éventuelles d'un traité de conciliation et d'arbitrage entre la Suisse et la Grande-Bretagne.

Je vous remercie d'avoir pris cette initiative et de m'avoir, en outre, fourni à ce sujet toutes précisions utiles. De mon côté, j'avais, ces jours derniers déjà, abordé cette question dans un entretien avec M. Henderson, au cours duquel j'ai pu me rendre compte que le Ministre britannique nourrit des dispositions qui nous permettent d'espérer que le moment est favorable pour entamer des négociations.

La question présente néanmoins une telle importance de principe que je ne crois guère indiqué

Monsieur Th. de Sonnenberg,  
Chargé d'Affaires de Suisse,  
L o n d r e s .



d'engager les pourparlers déjà durant la présente Assemblée; au cours des conversations que je puis avoir avec les hommes d'Etat, surchargés d'occupations, qui se trouvent actuellement à Genève, il est en effet fort difficile d'approfondir les choses et je ne voudrais pas conclure un traité d'arbitrage sous le signe de la précipitation et de l'improvisation.

Je compte reprendre, en revanche, l'examen de l'affaire dès mon retour à Berne et donnerai alors aussitôt que possible à votre Légation les instructions nécessaires pour les démarches à effectuer auprès du Gouvernement britannique.

Veillez agréer, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma considération la plus distinguée.